

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 50

Artikel: Hommes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182027>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cantons suisses, le duc de Savoie leur accorda la paix. Ils rappelèrent leurs femmes et leurs enfants, et vécurent dès lors dans une grande tranquillité et dans la soumission à leurs princes.

Monsieur le *Conteur*,

Êtes-vous bien sûr que l'étymologie que vous donnez du nom de *Sandoz* soit aussi incontestable qu'elle est ingénieuse? Donner le nom d'une étoffe à celui qui la vend ou la fabrique, je ne dis pas que ce soit impossible, mais c'en serait, à ma connaissance, l'un des premiers exemples. Une bonne moitié des noms propres est empruntée aux professions ou aux fonctions de ceux qui les ont portés les premiers; je ne pense pas que vous en trouviez aisément un second pris aux produits fabriqués ou vendus par eux. En ce qui concerne en particulier le nom de *Sandoz*, — je ne parle pas des autres formes de consonnance analogue, — je lui ai toujours entendu attribuer une origine bien différente: *Sandoz* (*Sandol*, *Sandolz*) serait la contraction de *sans dols*, sans fraudes, *sine dolo*, et constituerait un surnom honorifique, analogue à ceux de *Ehrmann*, *Gutmann*, *Klughorz*, etc., qui se rencontrent encore si souvent parmi les noms de famille allemands. Ce qui prouve que telle est l'origine du nom, ou, pour mieux dire, que telle est l'origine que lui attribuent d'ancienne date les membres de la famille *Sandoz*, c'est que leurs armoiries, — essentiellement parlantes, — représentent ce qu'on appelle en blason une *bonne foi* ou une *foi*, c'est-à-dire deux mains jointes ensemble et posées en fasce, traduction graphique de *sans dol*, sans fraude.

Bien loin de moi, Monsieur, la pensée de trancher cette question, que votre collaborateur a traitée d'ailleurs avec tant de science et de compétence, mais il m'a semblé que l'explication différente donnée à ce nom méritait tout au moins d'être rappelée. Voilà pourquoi je me suis permis de vous écrire ces quelques lignes, dont vous ferez l'usage que vous voudrez.

Bien à vous, Monsieur,

Dr GONTIER.

« A la Rédaction du *Conteur vaudois*, Lausanne.

Pourquoi, quand chacun fait son possible pour prêcher contre l'ivrognerie et ses suites, les journaux, autant les uns que les autres, se plaisent-ils à raconter les bons mots des ivrognes?

Plus l'on fera de bruit autour de ce vice, qui malheureusement règne en maître dans le canton de Vaud, et amène la plupart des vices, des divorces, des ruines morales et physiques, plus il ira en emigrant; il faudrait le combattre pouce à pouce, par un fort renchérissement sur les droits à payer pour établir un café, par une police sévère, sérieuse, et par une punition corporelle pour ceux que l'on trouverait dans les rues et dans cet état. Prenez l'homme par l'amour-propre, vous en ferez peut-être quelque chose!

Il y a tant de gens qui ont de l'esprit et qui font de l'esprit! Les bons mots courrent les rues; et vous auriez assez à glaner sans recueillir des anecdotes tristes à lire pour tout esprit sérieux, réfléchi et moral. »

La lettre qu'on vient de lire nous a été adressée au sujet d'une anecdote insérée dans notre numéro du 30 novembre. L'auteur de cette épître, — qui ne l'a pas signée, — nous fait une leçon de morale tout à fait inopportun, attendu que les lignes qui l'ont froissé n'avaient précisément d'autre but que celui de montrer toute l'horreur d'un vice qui persiste même dans les situations les plus graves, telles que celle de l'accident que nous avons signalé.

Notre correspondant n'en n'a, paraît-il, pas saisi le sens; il ne fallait cependant pas beaucoup d'esprit pour cela. Nous lui ferons observer, du reste, que rien n'est moins moral que l'anonyme, car tout ce qui est fait dans une bonne intention doit être signé; il n'y a que le mal qu'on ne signe pas.

Ainsi, monsieur l'anonyme, quand vous voudrez donner des leçons de sagesse, ayez au moins la franchise de vous faire connaître.

En lisant le tableau du personnel de la troupe dramatique, publié chaque année avant l'ouverture de la saison théâtrale, nous y voyons les différents emplois donnés aux artistes, désignés sous des noms qui ne sont peut-être pas très familiers à beaucoup de personnes; telles sont, par exemple, les désignations de *premier rôle marqué*, *troisième rôle*, *ingénuité*, *grande coquette*, *soubrette*, *père noble*, etc., etc. Nous pensons que quelques explications à ce sujet peuvent offrir quelque intérêt. Voici donc la définition des principaux rôles, qui se répartissent entre les divers artistes d'une troupe :

HOMMES

Le premier rôle est celui qui doit tenir dans le drame ou la comédie tout l'intérêt de l'action qui se développe, soit dans le haut comique, soit dans le dramatique, c'est-à-dire depuis *Hamlet* jusqu'à *Robert-Macaire*.

L'amoureux ou jeune premier a un caractère plus uniforme; c'est le prétendant à la main de toutes les belles. Dans la comédie, il se caractérise par la distinction, la noblesse; dans le drame, par la fougue dans les sentiments de la passion.

Père noble. Homme de bon ton, diction sage et raisonnée.

Premier rôle marqué. Sentiments plus énergiques et par conséquent jeu plus développé que chez le père noble.

Premier comique. Verve, entrain, jovialité, physionomie on ne peut plus mobile. Le premier comique doit être, dans son genre, ce qu'est le premier rôle dans le sien, c'est-à-dire le dieu Prothée de la scène.

Le second comique. Gaucherie calculée; figure naïve et masque parfois excentrique, portant à l'hilarité.

L'amoureux-comique. Cette définition est tant soit peu amphibologique, c'est-à-dire ni chair ni poisson, ou plutôt être tous les deux à la fois, et surtout bien porter l'habit noir.

Après le premier comique, nous avons oublié de parler du *premier comique marqué*. Cette dénomination s'explique d'elle-même; ce genre de rôle est toujours dévolu de droit à l'artiste expérimenté et au fait des ruses du métier. Nourri dans le sérial, comme on dit généralement, il doit en con-

naître tous les détours. Ses types scéniques sont ordinaires, ceux du bourgeois crédule, sot, ambitieux; du rusé et rustique compère, de même que celui du sensible, bon et dévoué serviteur, attaché par tradition à toutes les générations qui se succèdent dans le vieux domaine de ses ancêtres.

Que l'artiste chargé d'interpréter tous ces types soit grand ou petit, fluet ou doué d'embonpoint, peu importe, l'essentiel est que son talent soit assez flexible pour faire rire ou pleurer à volonté. Ce premier comique marqué est encore, on le voit, une espèce de premier rôle dans son genre.

Il est un autre emploi très important qui demande un mérite tout à fait transcendant; c'est celui désigné sous le sobriquet de *troisième rôle*. Nous ne savons si c'est son numéro d'ordre qui le fait appeler ainsi, mais, quoi qu'il en soit, ce nom ne fait nullement naître dans l'esprit du spectateur la pensée qu'il implique les affreux caractères de faussaire, voleur d'enfant et de triple empoisonneur.

Pour supporter avec intérêt la présence de l'honnête homme appelé à remplir cette pénible tâche, il faut que le comédien soit doué d'heureuses dispositions théâtrales qui lui permettent de se travestir ainsi.

Pour clore la série des emplois donnés aux artistes masculins, nous devons parler du genre *caricature*. Heureux celui qui, par cet emploi, peut se prêter à toutes ses charges. La caricature est un vrai talent d'observation : il faut savoir calquer, prendre *sur le vif*, comme disent les peintres. Il faut savoir enfin observer journellement l'humanité, seul moyen de ne jamais être pris au dépourvu.

FEMMES

Le premier rôle de femme a une échelle dramatique pour le moins aussi étendue que celle du *premier rôle d'homme*, mais ne descend cependant jamais, par ses contrastes, jusqu'au genre trivial, ainsi que peut le faire ce dernier. L'héroïne, par les exigences de son emploi, doit être, à la volonté des auteurs, reine, femme du monde ou femme du peuple. Par son âge, elle flotte incessamment entre 30 et 40 ans. L'amour maternel, sauf de rares exceptions, est exclusivement son partage.

La jeune première a régulièrement un pied sur la première marche de la comédie, et l'autre sur celle du drame. Enjouée, souriante, et souvent sentimentale à l'excès, sa condition, ses eaux vives, sont ordinairement les régions moyennes de la société.

La grande coquette. Ce nom dit assez que c'est la femme mondaine un peu mûre, à la parole haute, au ton sacaristique, le tout encadré de toilettes tapageuses. Elle n'est pas encore arrivée à l'été de la St-Martin.

L'ingénuité n'est ni plus ni moins que la vie à son aurore, le printemps dans sa fleur. Jeune personne presque toujours promise en mariage à quelque beau jouvenceau souvent contrarié dans ses amours. Les plus beaux apanages de ce rôle sont la grâce et la modestie.

La première amoureuse n'est ni la jeune première, ni l'ingénuité; c'est quelque chose qui se trouve entre l'arbre et l'écorce.

La soubrette est la fine et rusée matoise faisant sauter l'anse du panier; elle doit être svelte, accorte, et, en sainte-n'y-touche, accueillir les soupirs du financier comme ceux du clerc d'huissier.

La soubrette est généralement destinée à devenir la *légitime* du premier valet de chambre ou du cocher, à moins qu'elle ne devienne la ménagère d'un veuf quelconque.

La soubrette de théâtre s'appelle aussi, par un trait-d'union, *soubrette-Déjazet*.

Le nom de Déjazet, dans la langue du théâtre, est synonyme de lutin, car, de même qu'un lutin, la célèbre actrice parisienne, qui, depuis 73 ans, porte ce nom, possède encore aujourd'hui la merveilleuse magie de se transformer avec une parfaite illusion en jouvencelle ou en page de la cour.

La mère noble. Cette dénomination, pas plus que celle du *père noble*, ne saurait laisser dans l'esprit la moindre équivoque. Il y a donc parité entre ces deux importants emplois.

La *duègne* possède deux expressions bien diverses : l'une

amène le rire, l'autre les larmes. La *duègne* appartient à toutes les classes de la société. Elle représente tour à tour la *parvenue*, attisée de tous ses ridicules ; la portière grondeuse et bavarde; la mère du gentilhomme ou celle de l'honnête ouvrier. Mais elle est toujours la sévère gardienne des bonnes mœurs.

L. M.

Deux frères venaient de procéder au partage des biens de leur défunt père. Chacun avait reçu sa part des champs, des vignes et des bâtiments. Il ne restait à répartir que les effets personnels et quelques autres objets, parmi lesquels se trouvait une ancienne et grosse Bible. Mais comment faire pour la partager?... On discuta longtemps, puis enfin l'un des héritiers s'écria : *Eh bin étiauta David, ne vu pas être regardéin avoué té: baile mé pi la fourra et te gardéri lo reiste.*

Un aubergiste de Cossonay avait l'habitude de répondre à toute personne qui lui disait : comment vous portez-vous? *Vous voyez : sur deux jambes, comme la moitié d'un chien.* Un homme d'esprit le corrigea de ce mot propos. L'aubergiste lui ayant fait cette réponse en présence d'une nombreuse compagnie, il lui dit : *Il en faut donc deux comme vous, monsieur, pour faire un chien complet.*

La livraison de *décembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants : I. L'affaire de l'*Alabama* et le tribunal arbitral de Genève, par M. Alphonse Rivier. — II. Les poètes de la Réforme à Genève, par M. Marc Monnier. (Seconde et dernière partie.) — III. Douze ans de finances italiennes, 1860-1872, par M. Hudry-Menos. — IV. Un maître d'école. Nouvelle, par Mlle Julie Annevelle. — V. Les dernières élections fédérales en Suisse, 27 octobre 1872, par M. Ed. Tattichet. — VI. Chronique littéraire de Paris. — Le dictionnaire de la langue française par M. Littré. — Les définitions. — L'histoire des mots. — L'étymologie. — M. Auguste Brachet. — Le livre de cuisine. — Gourmands et gens de goût. — M. Auguste Vacquerie. — Esthétique de M. Emile Ollivier. — Vingt mois de présidence. — VII. Chronique italienne. — La presse italienne et les affaires ecclésiastiques de la Suisse. — Ernest Renan à Rome. — L'enquête sur l'instruction secondaire, etc.

BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

L. MONNET. — S. CUENOUD.

THÉATRE DE LAUSANNE

Direction de MM. F. Lejeune et A. Vaslin

Dimanche 15 Décembre 1872

LA MENDIANTE DE LEIPZIG

Drame en cinq actes, par Anicet Bourgeois.

Madame veuve Lariffla

Vaudeville en un acte, par MM. Labiche et Choller.

On commencera à 7 heures.

Jeudi 19 décembre

BÉATRICE

OU

LA MADONE DE L'ART

Comédie en cinq actes.

Dimanche 22 décembre, RELACHE.

Lausanne. — Imp. Howard-Delisle.